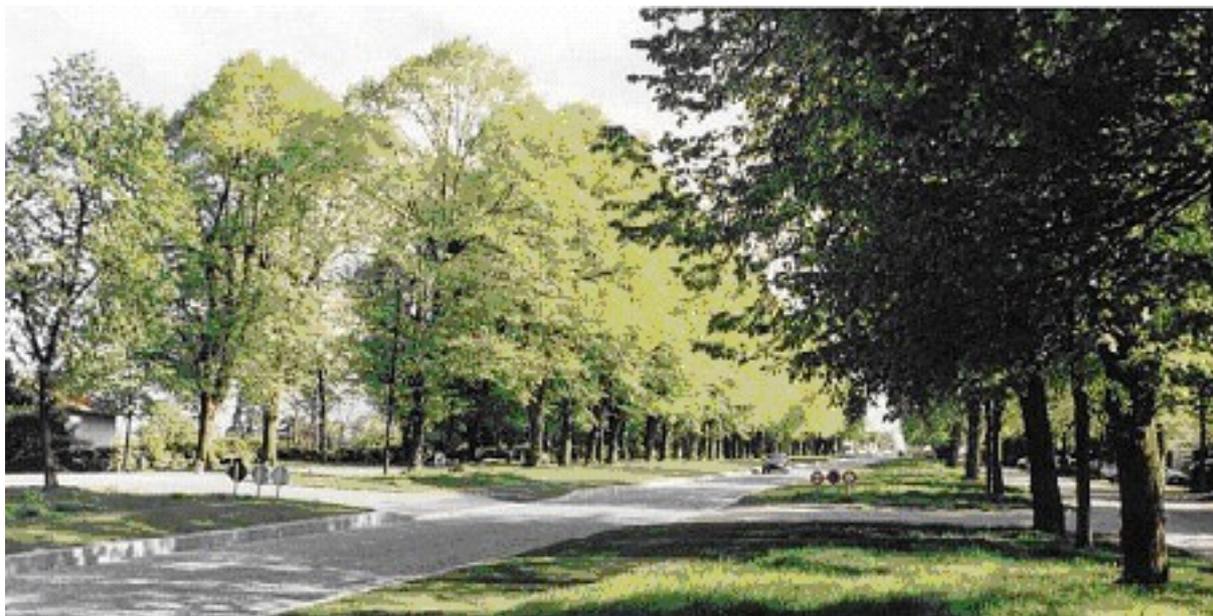


Restauration de l'Avenue du Château à Meudon

Créée par le marquis de Louvois, ministre de Louis XIV, à la fin du XVII^e siècle et classée au titre des Monuments Historiques depuis le 12 avril 1972, l'Avenue du Château à Meudon (Hauts-de-Seine) a longtemps représenté, avec la composition exceptionnelle de son quadruple alignement de tilleuls, l'un des plus beaux exemples d'allée française d'Île-de-France. Aujourd'hui, l'état de l'avenue a été considérablement dégradé : les deux contre-allées sont envahies par un stationnement sauvage, le mobilier urbain et l'état phytosanitaire des arbres se sont dégradés, et la détérioration de la chaussée y rend la circulation difficile. Propriétaire du domaine national et responsable de son entretien, l'Etat (Ministère de la culture / DRAC Ile-de-France) mène donc depuis le début des années 2000 un vaste programme de restauration pour redonner à cette avenue historique toute sa splendeur, en revenant à un alignement d'arbres, tel qu'il existait au début du XX^{ème} siècle.

Les objectifs de ces travaux :

- Restituer à terme le quadruple alignement historique des tilleuls par la replantation de près de 300 tilleuls ;
- Restaurer l'ensemble des contre-allées Est puis Ouest (chaussées et mobilier urbain) ;
- Limiter et aménager 100 places de stationnement (y compris place Janssen) afin de limiter le stationnement sauvage sur l'avenue.



Crédit photo : AAAC Meudon

Depuis le lancement du programme, plusieurs opérations de travaux ont été conduites sous la maîtrise d'ouvrage de l'Etat, dont la réfection de la chaussée centrale (1999-2000) et l'aménagement de la place Janssen (2007-2008).

Le 31 juillet 2003, après une longue phase de négociations, l'Etat signe un protocole d'accord avec la ville de Meudon et les associations (le CSSM – Comité de sauvegarde des sites de Meudon et l'AAC - Association des Amis de l'Avenue du Château à Meudon). Cet accord prévoyait deux campagnes de restauration des alignements extérieurs des contre-allées Est et Ouest, faisant suite à une première campagne portant sur les alignements intérieurs (hiver 2003-2004).

Du fait d'un contentieux intenté contre l'opération, la mise en œuvre du projet a pris du retard. Le juge administratif ayant validé le projet, les travaux vont pouvoir reprendre (pour un montant de 2 300 000 € TTC) selon le calendrier suivant :

- De novembre à décembre 2015 : élagage des arbres de la contre-allée Est, abattage **sélectif** des arbres de l'alignement extérieur et replantations ;
- Début 2016 à avril 2016 : travaux de réfection de la voirie et aménagement des places de parking sur la contre-allée Est ;
- Automne à décembre 2016 : élagage des arbres de la contre-allée Ouest, abattage **sélectif** des arbres de l'alignement extérieur et replantations ;
- Début 2017 à avril 2017 : travaux de réfection de la voirie et aménagement des places de parking.

CONTACTS

Sophie Delvainquière
Communication - Drac Ile-de-France
01 56 06 50 21 ou 06 40 33 11 87 – sophie.delvainquiere@culture.gouv.fr
<http://www.culturecommunication.gouv.fr/Regions/Drac-Ile-de-France>

Quitterie Berchon
Service presse – Drac Ile-de-France
01 56 06 50 15 – quitterie.berchon@culture.gouv.fr